

DOSSIER DE SUBVENTION – ANNÉE 2024

Le présent dossier de subvention 2024 doit être complété et accompagné de tous les documents mentionnés en page 4.

Renseignements

Service des Relations Extérieures

Guillemette CHANTEAU

g.chanteau@ville-lafleche.fr

02.43.48.53.56

Cadre réservé au service administratif

Dossier reçu le :

1. IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

Nom de l'association :

N° SIRET :

Association déclarée Loi 1901

Section

Adresse officielle (figurant dans les statuts) :

.....

Code Postal :..... Ville :

E-mail :

Téléphone :

Site Internet :

Association déclarée à la Préfecture du département de :

.....

le : sous le numéro :

Date de publication au Journal Officiel :

Date de la dernière modification statutaire :

Déclarée en Préfecture le :

Nombre d'adhérents :dontfléchois

Nombre de salariés :

2. COMPOSITION DU BUREAU ET PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER DE SUBVENTION

FONCTION	NOM - Prénom	Adresse complète (N° de voie – Voie – code postal – Ville)	Téléphone	E-mail
Personne en charge du dossier de subvention				
Président				
1^{er} vice-président				
2^e vice-président				
Trésorier				
Trésorier adjoint				
Secrétaire				
Secrétaire adjoint				

4. CONSTITUTION DU DOSSIER :

En complément des éléments de ce dossier, vous devez obligatoirement joindre toutes les pièces suivantes :

Pour une première demande :

- Un exemplaire des statuts (et du règlement intérieur s'il existe)
- Une copie du récépissé de déclaration en Préfecture
- Une copie de l'avis d'insertion au Journal Officiel
- Relevé d'identité bancaire
- Budget prévisionnel de l'année 2024

Pour toutes les associations recevant une subvention municipale

- Bilan financier de l'exercice 2022
- Rapport d'activités de l'exercice 2022
- Procès-verbal de la dernière assemblée générale
- Budget prévisionnel de l'année 2024
- Extrait de tous les comptes bancaires au nom de l'association de la fin de l'année 2022
- Relevé d'identité bancaire
- Copie des statuts (uniquement en cas de changement depuis le dernier versement d'une subvention de la ville)

Pour les associations recevant une subvention supérieure à 23 000 euros ou représentant plus de 50 % de leur budget :

- Bilan financier de l'exercice 2022 certifié par le président
- Budget prévisionnel de l'année 2024 certifié par le président

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e),....., représentant légal de l'association mentionnée en page 1 sollicite une subvention auprès de la Ville de La Flèche de € au titre de l'année 2024 et certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur le présent formulaire et sur les pièces jointes et m'engage à utiliser l'aide financière susceptible d'être allouée par la Mairie de LA FLÈCHE conformément à sa destination prévisionnelle, et à mettre à disposition, sur demande de la Mairie de LA FLÈCHE, toutes les pièces justificatives d'utilisation de cette aide.

Fait à, le

Signature